

Vestiaire d'atelier soudé ECO Industrie Propre



Dimensions

(Norme NF D 65-760-1 – Février 2007 – partie 1)

Nombre de colonnes	Dim. Ext. L x P x H sur pieds en mm	Dim. Ext. L x P x H sans pied en mm	Passage utile en mm	Poids en kg	Volume en m ³
1	300 X 500 X 1915		230	25	0,32
		300 x 500 x 1800	230	22	0,30
2	600 x 500 x 1915		230	44	0,62
		600 x 500 x 1800	230	41	0,58
3	900 X 500 X 1915		230	52,5	0,92
		900 x 500 x 1800	230	59,5	0,86
4	1200 x 500 x 1915		230	81	1,20
		1200 x 500 x 1800	230	78	1,12



Gamme établie et fabriquée en conformité avec la norme NF D 65-760-1, 2 et 3 (février 2007)

Caractéristiques techniques

Corps :

Le corps en tôle acier 1^{er} choix comporte :

- deux côtés profilés ½ ronds système Seamline®. Le profil fermé agrafé améliore la résistance mécanique et adoucit les formes.
- une paroi arrière
- un dessus perforé en façade pour une meilleure ventilation.
- un dessous avec zone perforée pour évacuation de l'humidité et perforations en façade pour une meilleure ventilation.

Dans le cas de un ou plusieurs éléments :

Les colonnes sont soudées entre elles, constituant des cloisons intermédiaires double épaisseur pour une meilleure résistance.

L'assemblage est réalisé pour assurer au meuble une rigidité et une indéformabilité optimales.

Côtés munis de 2 perçages + vis pour juxtaposition.

Livré :

- Sans pied
- Ou avec pieds hauteur 100 mm, en polypropylène permettant un usage en milieu humide et vérins de mise à niveau en série (course 20 mm). Surface d'appui Ø 30 mm pour éviter le poinçonnement des revêtements de sol.

Porte :

La porte est profilée, agrafée système Seamline®, ce qui assure une grande rigidité (ajout d'un oméga de renfort pour la version salissante).

Des perforations design hautes et basses assurent une aération en conformité avec la norme NF D65-760-2 (février 2007).

Tôle XC 1^{er} choix laminée à froid.

Articulation sur charnières système Acial : ouverture à 180°. Indégonnable en position ouverte et fermée.

Equipée d'un porte-étiquette embouti.

Fermeture :

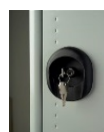
La fermeture est assurée en série par :

- Une serrure de sûreté à paillettes dans un boîtier encastré ou par :
- Un morillon porte-cadenas dans un boîtier encastré.

ou par :

- Une serrure à codes dans un boîtier encastré.

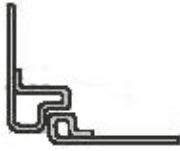
Fermeture 1 point.



Serrure de sûreté à paillettes



Morillon porte-cadenas



Le procédé de **profilage agrafage Seamline®** renforce la résistance des montants, équivalent à une tôle ép. 10/10^{ème} pliée.



Vestiaires disponibles avec et sans pied

- Chaque élément comporte en partie supérieure une tablette profilée agrafée système Seamline® en tôle galvanisée dans laquelle s'emboîtent des patères en fil zingué.

- Un tube \varnothing 14 mm équipé de 2 crochets plastiques se clipse sur les patères.
- Espace utile entre le dessus et la tablette : 300 mm, conformément à la norme NF D65-760-1 (**février 2007**), permettant le passage des casques de chantier.

Finition

- Toutes les pièces sont dégraissées à chaud par aspersion. Après rinçage, elles subissent une phosphatation anti-corrosion puis, séchées, une couche de poudre thermodurcissable à base de résines époxy et polyester, sans plomb ni solvant, cuite au four à 200°C.

Conditionnement

- Module livré portes fermées.
- Protection des angles par 4 cornières nid d'abeille, du bandeau bas et du dessous par une coiffe en carton renforcé.
- Une double couche de film étirable, déroulé de bas en haut, garantit à l'ensemble une protection maximum tout en permettant l'identification du produit par transparence.

Garantie

- **La garantie est de 5 ans (2 ans pour les vestiaires équipés de serrures à codes mécaniques ou électroniques)** à compter de la date de livraison, couvrant les avaries de fonctionnement et vices de fabrication.

La garantie ne peut être appliquée pour des vices provenant de modifications effectuées sur le produit sans autorisation, pour les défauts de fonctionnement liés à l'usure normale, en cas d'utilisation dans un environnement corrosif ou agressif inadapté au produit en tôle, pour des actes de négligence et de vandalisme.

Cette garantie couvre la fourniture des pièces défectueuses et le coût de la main-d'œuvre s'y rapportant.

Toute intervention au titre de la garantie n'engendre pas d'extension de durée de celle-ci.

Equipements complémentaires :

Bancs, socles bancs, coiffes

